

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 184

Artikel: Le pot commun, ou l'auberge américaine
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015988>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le pot commun, ou l'auberge américaine

Le poids économique et politique des Etats-Unis est tel que la campagne électorale actuellement engagée ne laisse personne indifférent même si le très improbable changement d'administration ne peut guère modifier l'orientation de ce pays. La candidature à l'investiture démocrate du sénateur McGovern surprend l'Européen par ses aspects typiquement américains : bénévolat de ses supporters, qui vont de l'étudiant à l'homme d'affaire, brain trust choisi parmi le gratin universitaire, âpreté de la lutte qui, dans les élections primaires, opposent les membres d'un même parti. Mais cette candidature, à cause de la rigueur avec laquelle le sénateur du Dakota du Sud poursuit son opposition de toujours à la guerre du Vietnam et sa réputation de colombe force la sympathie de ceux qui s'intéressent surtout à la politique étrangère.

Aux Etats-Unis même, l'opposition qu'il rencontre concerne principalement son programme de politique intérieure : réforme fiscale, problème noir, etc. Taxé d'extrémisme utopique par son adversaire Humphrey, McGovern perdrait des

voix démocrates s'il recevait l'investiture de son parti.

Il nous a semblé intéressant de présenter à nos lecteurs l'article qu'il écrivit pour le New York Review of Books (Vol. XVIII, N° 8), et concernant la partie la plus discutée du volet fiscal de son programme.

Programme électoral certes, et fortement imprégné de l'idéologie américaine de la classe moyenne, des valeurs puritaines de la vie familiale, du travail et de l'équité, ces propositions permettent de mieux comprendre les Etats-Unis. La formule du pot commun, et l'augmentation de la consommation individuelle qu'il permet, ne nous semblent pas des solutions adéquates.

C'est à travers le développement des services publics et de la sécurité sociale et la limitation des intérêts privés que l'amélioration de la qualité de vie doit être recherchée. Cependant, avec ses limites, ce document peut susciter un débat fondamental sur le rôle de la fiscalité et la redistribution des revenus.

Redistribution des revenus : le sénateur McGovern s'explique

L'actuel système fiscal contient des inéquités, parce qu'il n'impose pas une charge relativement égale à tous les payeurs d'impôts. Alors que les riches profitent du système fiscal, les groupes à moyens et à bas revenus, y compris les pauvres, ne bénéficient pas de tels avantages. Ceux qui reçoivent des revenus moyens constatent qu'ils payent leurs impôts mais sans recevoir ni les allègements fiscaux accordés aux fortunés, ni les prestations d'assistance publique versées aux pauvres. Les pauvres s'aperçoivent que, dès qu'ils vont travailler, ils sont soumis à des taux de taxation

extrêmement élevés, à cause de la soudaine et sévère réduction de l'aide publique, dès qu'ils gagnent leur premier dollar. Le résultat net est une frustration croissante pour ceux qui se trouvent au milieu (de l'échelle sociale, NdT) et un avenir de pauvreté pour ceux qui sont lourdement pénalisés quand ils s'efforcent, par leur travail, de sortir de leur dépendance de l'assistance.

Il y a d'autres faiblesses dans le programme d'assistance ou d'aide publique. Beaucoup de gens dans le besoin ne sont pas couverts; les groupes familiaux sont pénalisés; les prestations sont in-

suffisantes; la migration d'un Etat à l'autre est encouragée; des contrôles extensifs sont appliqués; et il est possible que des payeurs d'impôts soient plus mal lotis que ceux qui reçoivent l'assistance publique.

Plusieurs propositions d'assistance publique sont actuellement pendantes devant le Congrès. J'ai soutenu les propositions de la National Welfare Rights Organization, comme un effort d'assurer que les prestations prennent en compte les besoins réels.

Naturellement, ces projets se préoccupent uniquement des bénéficiaires de l'assistance publique, et non des payeurs d'impôts moyens. Certains d'entre eux représentent des améliorations importantes du système actuel. Mais aucun d'eux n'offre les larges possibilités de l'allocation de revenu minimum (Minimum Income Grant) décrit plus loin. Même la proposition d'un impôt négatif sur le revenu a le défaut de créer, ou, plus exactement, de maintenir, une société à deux classes : ceux qui payent et ceux qui reçoivent.

L'allocation de revenu minimum

DP

Je propose que chaque homme, que chaque femme et que chaque enfant reçoivent du Gouvernement fédéral une prestation annuelle. Cette prestation ne variera pas selon la fortune du bénéficiaire. Pour les assistés, cette allocation remplacera le système de l'aide sociale. On a aussi suggéré que l'allocation nationale de revenu pourrait remplacer certaines prestations de sécurité sociale.

Il y a plusieurs méthodes par lesquelles cette proposition pourrait être réalisée. Certaines sont discutées ici. Ces méthodes requièrent un examen approfondi de la part des meilleurs talents économiques disponibles, et le plan choisi devra avoir le soutien du Président pour avoir la moindre chance d'être adopté. Pour ces raisons, la proposition actuelle n'est pas destinée à une action législative immédiate. En revanche, je